

STAGE N°

35

Durée :
2 jours
de 9h à 17h

Coût du stage :
2700€

Public concerné :
tous professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, d'échanges d'informations et de travail en groupe
- Remise d'un dossier avec les textes réglementaires ad'hoc

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS DES MAS

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité d'une MAS
- Faire le lien entre la réglementation et le fonctionnement de l'établissement

CONTENU

- Décrire les principales instances d'orientation et de médiation (MDPH, CDAPH, personnes qualifiées...)
- Positionner les MAS dans l'ensemble des réponses d'habitat (foyers d'hébergement, FAM, foyers de vie, SAVS, SAMSAH...)
- Comprendre quelques caractéristiques et besoins de la population accueillie
- La législation et la réglementation
 - lois de 2002 et de 2005
 - les décrets et circulaires
 - quelle est la commande publique ?
 - quelles sont les missions en termes d'accompagnement dans la vie quotidienne, d'animation sociale, d'activités, de projet de soins...
- Le lien entre le dispositif juridique et la mise en œuvre du fonctionnement de l'établissement
 - quels sont les points de vigilance : le projet de soins, l'accueil, la personnalisation, les liens avec les familles, les droits des usagers...
 - quelques éléments sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (ce qui doit être favorisé dans un projet d'établissement ; ex. : l'implication des usagers à l'admission, au projet individualisé...)
- Le travail en partenariat et en réseau